



Eybens, le 13 janvier 2012

SM/JLB

Bon pour diffusion
Marc Baïetto, Maire d'Eybens

Compte-rendu de la réunion plénière du 5 décembre 2011

Présents : Anne-Marie Guazonne, Maurice Derras, Georges Bar, Hélène Cipra, Nicolas Richard, Michel David, Jean-Marc Assorin, Andrée Perronard-Perrot, Armand Levy, Robert Benamou, Jean-Louis Baldos, Emmanuelle Bertrand, Sophie Merlin

Excusés : Jean-Paul Marin

Invités : Nelly Maroni, Philippe Loppé

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 26 septembre
- Intervention de Nelly Maroni et de Philippe Loppé, adjoints au maire d'Eybens sur le tutorat intergénérationnel.
- Questions diverses.

1/ Approbation du compte-rendu de la plénière du 26 septembre 2011

Le 4c a approuvé le compte-rendu de la réunion plénière du 26 septembre 2011.

2/ Tutorat intergénérationnel – audition de Nelly Maroni et Philippe Loppé

Jean-Louis Baldos rappelle la saisine.

Philippe Loppé explique que, selon lui, le tutorat doit se comprendre dans le sens d'une relation aidante et apprenante des aînés vers les plus jeunes. Certes, les relations intergénérationnelles intègrent d'autres dispositifs, comme par exemple le logement.

Ici, le cadre est plus cerné : ceux qui ont du temps et de l'expérience peuvent proposer de l'aide aux plus jeunes. Traditionnellement, on raisonne sur ce qu'on connaît : l'aide aux devoirs, accompagnement scolaire. Mais il y a aussi ceux qui entrent sur le marché du travail.

Mais la vie ne consiste pas qu'au travail et à l'enseignement, il y a d'autres apprentissages. Il faut réfléchir au cheminement des jeunes vers la fonction parentale, souvent les jeunes parents sont réellement démunis dans leur nouveau rôle. Il y a également d'autres domaines, comme l'entrée dans la vie active, la gestion financière.

Dans le panel de dispositifs communaux, ce diagnostic permettra d'élargir à d'autres fonctions tutorales.

Dans le domaine social, la Ville intervient directement ou par le biais d'associations (aide financière, mise à disposition de locaux) pour accompagner les personnes dans la vie de tous les jours.

L'association Eau, avec ses 40 bénévoles, anime un espace d'animation conseil pour les personnes en difficultés récurrentes (financières, mais souvent assortis de problème de gestion). L'aide consiste, par

exemple, en un accompagnement, à l'accès à de la nourriture (travail en relation avec la banque alimentaire, l'association Zeybu solidaire), aide à la gestion du budget familial.

Aile développe différentes actions auprès des Eybenois (160 bénévoles) : accompagnement scolaire, aide aux devoirs à la Maison des Coulmes et à l'Iliade sur proposition des enseignants (pour le primaire et le collège) et avec accord des parents, dans le cadre d'un contrat avec la Caf - l'objectif étant d'aider les enfants, mais aussi d'aller vers un soutien aux parents.

La demande a fortement augmenté : en 2010, 32 enfants étaient aidés par 22 bénévoles (encadrés par une professionnelle). Cette année, la demande a fortement augmenté et il y a une liste d'attente. D'une part, cela signifie qu'il y a une bonne identification du dispositif, mais d'autre part, qu'il y a plus de problèmes.

« Lire sans frontière » propose un accompagnement à des personnes d'origine étrangère qui maîtrisent pas ou peu français pour de les aider dans la vie de tous les jours et faciliter leur intégration en France. Aile travaille également, pour ce dispositif, avec la MCPEF pour les aider à trouver un emploi.

« Ricochet » est un lieu d'accueil pour les parents et les jeunes enfants, afin de favoriser les relations enfants parents et de proposer un lieu de paroles pour les jeunes mamans.

« Images de femmes » concerne les femmes isolées, en situation précaire, ou ayant des problèmes sociaux, ce groupe est composé d'une dizaine de personnes.

Parallèlement, un réseau d'échanges de savoirs s'est constitué.

« Soutien à la parentalité » : ce dispositif entend aider les parents dans la fonction éducative par des conférences, des entretiens individuels, des échanges. Cela concerne la vie familiale, mais aussi l'insertion professionnelle ; un des objectifs est d'améliorer les relations entre les parents et les enfants, ainsi que leurs liens avec l'école.

Il nous faut construire ce tutorat. Il n'y a pas que l'aide aux devoirs, mais aussi l'aide aux parents, aux jeunes familles, à l'entrée dans la vie active, l'accompagnement vers l'emploi ou l'apprentissage. On peut imaginer qu'il y ait réciprocité, ce n'est pas forcément une relation à sens unique.

Nelly Maroni

Quand on parle des personnes âgées et des retraités, on est dans la notion d'ainé. Avant on se préoccupait des personnes âgées quand elles perdaient leur autonomie financière ou physique, mais les choses ont changé. Généralement, la perte d'autonomie ne débute pas avant 75 ans, et beaucoup de personnes plus jeunes sont très dynamiques et actifs.

La Ville a réalisé une enquête en 2009, révélant une population très active et très investie dans les clubs et associations que ce soit à Eybens ou dans l'agglomération.

La Ville assure une aide aux personnes par un ensemble de dispositifs allant du soutien à domicile, de l'aide après une hospitalisation, ou de l'aide pour la constitution des dossiers APA. L'objectif étant que les personnes puissent rester à domicile le plus longtemps possible.

Ces dispositifs nous semblaient bien identifiés, mais finalement, on s'est rendu compte en travaillant au niveau intercommunal avec les communes de Gières, Poisat et Venon que l'information sur les dispositifs en direction des personnes âgées n'était pas si bien perçue que cela. La question du soutien à domicile est une question difficile à appréhender pour la personne et sa famille, et dans la plus part des cas, on attend que la situation se dégrade (perte d'autonomie, hospitalisation) pour se saisir de la situation et en général, c'est urgent.

Nelly Maroni suggère de créer des lieux d'information croisée.

La Ville d'Eybens a obtenu le label bien vieillir. Nous travaillons sur le « bien vieillir » et le « vivre ensemble ». Nous entendons développer cela au niveau intercommunal : comment rester en bonne santé, développer les pratiques autonomes, en marchant tout simplement en profitant des cheminements piétons.

On sait que le périmètre se resserre plus on vieillit. Aussi, l'idée est de proposer des événements dans les différents lieux de la ville pour inciter les aînés à se déplacer.

La solitude est un des grands problèmes de cette tranche d'âge. Le logement se vide. Mais parallèlement, il n'est pas évident de le partager en accueillant un étudiant ou un couple de jeunes car la maison se remplit pour les vacances. L'ouverture aux autres n'est pas facile. L'idée séduit, mais on veut rester disponible pour sa famille.

La question du lien social est traitée dans le comité de pilotage du label vieillir. Ce comité de pilotage est composé d'élus de la Ville, de représentants d'associations (OMR, Club les gentianes, OMS, etc.) des responsables des conseils de quartiers, de techniciens de la ville, parce qu'il nous paraît important que des personnes d'horizons différents réfléchissent sur ce point. La question se pose de la pertinence d'un lieu ressources où se croiseraient les différents publics.

Parallèlement, on a fait le choix de ne pas réaliser un guide uniquement pour les aînés, mais d'insérer les informations dans les différents supports d'information de la ville (répertoire des activités, guide pratique, site internet, journal municipal, etc.)

Nelly Maroni ajoute que cette tranche de vie est très grande.

L'âge moyen d'entrée dans les Ehpad est de 87 ans pour une durée de 3 à 6 mois, parce qu'on attend le dernier moment pour y aller. Pendant longtemps, il y avait des problèmes de place et le coût est élevé. Les listes d'attente diminuent car il y a eu beaucoup d'ouverture de structures dans l'agglomération ces derniers temps.

La dynamique est de plus en plus de fournir les moyens pour rester à domicile.

Intervention de Maurice Derras – Président de l'Office municipal des retraités (OMR)

L'OMR a été créé par la volonté municipale de disposer d'un outil de réflexion et de propositions.

Nous œuvrons pour le rapprochement des âges, par le biais de diverses manifestations. Par exemple, dans le cadre de la semaine bleue, nous avons organisé un café des âges où nous avons invité des adolescents pour parler du vivre ensemble.

Nous travaillons avec l'association Digi – logement d'un étudiant ou d'un salarié par une personne âgée en échange de soutien à la personne.

Par exemple, l'OMR fait des voyages au cours desquels nous rencontrons des représentants de municipalités et d'associations pour échanger sur nos pratiques et avoir des idées nouvelles.

Nous sommes un lieu ressources pour les personnes âgées.

Question : y a-t'il une réelle demande en matière de tutorat ?

Philippe Loppé explique que rien ne se fait sans le volontariat. Tant qu'une offre n'existe pas, la demande n'apparaît pas mais elle existe. Le besoin en accompagnement scolaire est sûrement supérieur à ce qu'il est exprimé et à la limite on ne sait pas où cela va s'arrêter ; l'aide porte sur les programmes de l'Education nationale, mais l'aide va au-delà.

Il convient d'analyser assez finement le cheminement pour produire une offre qui va créer une demande. Et cette dernière est fort probablement supérieure à l'offre.

L'adjoint propose d'aller plus loin que l'aide aux devoirs, la notion de tutorat est très ouverte.

Remarque : l'Etat réduit son budget pour les écoles et les collectivités sont obligées de suppléer à ce manque par différents dispositifs dont l'aide aux devoirs.

Nelly Maroni ajoute que les enfants cherchent autre chose dans l'aide aux devoirs, qu'on s'intéresse à eux, car chez eux il n'y a pas toujours cette considération. Provoquer des rencontres permet pour ces enfants d'avoir d'autres repères dans la vie, d'autres horizons. L'aide pour l'entrée dans la vie active est importante également. On pense à ceux qui sont dans la déviance, mais il y a des gens sans problèmes, qui ont soudainement à faire face à des difficultés (divorces, chômage, veuvage, etc.).

Il faut provoquer des occasions de rencontres, mais c'est difficile d'amener les publics à se rencontrer.

Remarque : le tutorat est une transmission de savoir et savoir-faire

Philippe Loppé précise qu'il est nécessaire de restructurer les liens. Les structures familiales ont fortement évoluées et dans certains cas, les repères n'y sont plus. Ni la société, ni l'Éducation nationale

ne peuvent fournir les repères, et dans ce cas, le risque est grand de glisser vers un avenir très incertain.

Témoignage : Maurice Derras relate une manifestation organisée par l'OMR sur l'histoire de la ville qui a rassemblé des aînés et des plus jeunes.

Nelly Maroni précise que la question du tutorat n'a pas de recette miracle. Au contraire, il faut inventer, voir ce qui est possible, donner des possibilités de rencontre. Et c'est pour cela qu'il serait dommage de cibler uniquement sur l'entrée dans le monde du travail.

Il est noté qu'il faut être attentif à l'accompagnement, les bénévoles ne sont pas des professionnels. Mais il est ajouté que le plus part du temps, il s'agit de bon sens et ce qu'on attend des bénévoles (qui dans le cadre de l'accompagnement scolaire sont suivis par un professionnel) une capacité d'écoute de la part des bénévoles, sans jugement.

Discussions sur le tutorat, pistes de réflexion :

- Vers quoi s'orienter ? Tutorat collectif ou individuel ? Sous quelle forme ? La ville est déjà dotée de structures.
- intervention d'un psy, sur les problèmes du 3ème, les relations, les comportements des individus.
- jusqu'où on va en matière de tutorat ?
- que fait Aile ? Et sur fonctionnement ?
- Tutorat dans le cadre internet, utiliser un site ?

Emmanuelle Bertrand précise que la saisine est très ouverte sur tous les domaines. Il convient d'étoffer nos connaissances dans un premier temps et ensuite de faire des propositions avec des exemples. Peut-être que nous pourrions proposer des articulations entre les structures déjà existantes ?

3 / Questions diverses :

Présentation de l'avis sur la politique sportive. En raison du calendrier, cet avis a été rédigé par le bureau du 4C et présenté lors du Conseil municipal du 1er décembre.

Prochaines rencontres :

- Lundi 9 janvier à 12 h 15 : bureau du 4C
- Lundi 30 janvier à 20 h 15 : réunion plénière du 4C



29 novembre 2011

**Avis du bureau du 4C
sur la politique sportive
présenté au
Conseil municipal du 1er décembre 2011**

Par une délibération du 4 décembre 2008, le 4C a été saisi par le Conseil municipal afin qu'il apporte son regard sur les orientations prises dans le cadre de la réflexion sur la politique sportive.

Depuis le début, le 4C a suivi le travail réalisé sur la politique sportive dans la commune. De nombreuses présentations ont été faites en séance plénière du 4C : audition de Pierre Arnaud le 6 janvier 2009, intervention de Georges Fourny les 22 novembre 2010 et 14 novembre 2011, et des membres du 4C ont participé au Comité de Suivi.

Aujourd'hui, le 4C souhaite saluer l'important travail conduit et réalisé par le Comité de Suivi de la Politique Sportive depuis plus de 3 ans. Tant le travail de définition des pratiques que les propositions qui viennent les éclairer démontrent la volonté de doter la commune d'une politique sportive visant la satisfaction du plus grand nombre.

Pratiques scolaires et péri-scolaires

Le 4C constate une réelle volonté de soutenir les pratiques d'éducation physique et sportive dans les cadres scolaires et péri-scolaires. La prise en compte du savoir nager est en soi une proposition intéressante.

Enfin, l'établissement de passerelles entre les différents acteurs et la définition d'un projet éducatif eybinois vont dans le sens d'une recherche de cohésion présente tout au long du projet qui a été présenté au 4C.

Pratiques associatives

En ce qui concerne les pratiques associatives et plus précisément les subventions allouées aux associations, le 4C préconise la mise en place du dispositif d'évaluation (construit avec les associations) dès la mise en place des nouvelles dispositions afin de mesurer les effets de l'évolution des aides. Par ailleurs, dans le cadre des enjeux de cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté, le 4C propose que la pratique des sports collectifs soit plus affirmée ; de part leur nature, ils se révèlent plus à même de répondre à ces enjeux en suscitant l'esprit d'équipe, l'altruisme, le respect de « l'autre » et des règles collectives.

Pratiques autonomes

La prise en compte des pratiques autonomes marque une évolution significative de la place des activités sportives et du rôle que l'on entend leur faire jouer.

Par rapport à ces pratiques, le 4C préconise une diversification des formes de communication et la relance périodique de l'information (supports, lieux, événements) afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre et d'ouvrir le cercle des pratiquants réguliers.

Ces pratiques d'activités autonomes méritent d'être stimulées par des cessions d'informations ciblées en fonction des différents publics.

Pour l'ensemble des propositions présentées et qui seront mises en œuvre, le 4C préconise que la démarche soit poursuivie dans ces applications concrètes aussi bien pour l'amélioration des pratiques sportives existantes que pour la création éventuelle d'activités nouvelles.